



CC2V PROJET DE REALISATION DE LA NOUVELLE PISCINE INTERCOMMUNALE A THOUROTTE

Compte rendu de la réunion publique de présentation des scénarios
proposés

25 octobre 2017

- Synthèse des échanges
- Retrouvez la présentation du projet réalisée par la société D2X sur le site web
- Retrouvez sur le site internet de la CC2V les trois vidéos qui illustrent les visites des piscines effectuées par les élus.

Informations pratiques :

- **Nombre de participants** : 25 habitants /usagers/clubs, élus (pas toujours ceux qui ont participé aux deux réunions précédentes)
- **Un accueil convivial** avec boissons et biscuits,
- **L'équipe projet était composée de** : M. LANGLET Vice-président de la CC2V, M. LEFEVRE directeur des services, M.DE SMET responsable de la communication, Mme CHAUVELIN responsable du service Urbanisme, aménagement et M. SEGUIN responsable animation et M. ALMEIDA Société D2X International.
- **Format et déroulé de la rencontre** : La réunion publique s'est déroulée de 18h00 à 20h00 dans la salle du Conseil Communautaire de la CC2V à THOUROTTE.
Les participants étaient installés en demi-cercle, les échanges étaient animés par Pierre FAVIER.



Résumé de la réunion

La réunion publique de ce 25 octobre 2017 est la dernière étape du processus de la phase 1 de la concertation souhaitée par les élus de la Communauté de Commune des deux Vallées (CC2V).

Cette réunion a été l'occasion de présenter les différents scénarios, proposés par la Société D2X International (Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour la CC2V) et d'échanger sur ses différents scénarii avec le public présent :

- Le projet dans ses grandes lignes et les objectifs des élus à propos de la réalisation de ce nouvel équipement :
 - Favoriser l'apprentissage de la natation
 - Répondre aux besoins de la population des usagers
 - Permettre le maintien et le développement des clubs.
- Les scénarios présentés par M. ALMEIDA :
 - V1 : Scénario de base + espace bien-être
 - V2 : Scénario de base avec bassin nordique
 - V3 : Scénario de base avec bassin nordique et espace de bien-être.
- La présentation par M. LEFEVRE des trois piscines visitées par les élus (trois courtes vidéos ont été projetées)
- Echanges avec la salle

La trentaine de participants à la réunion confirme qu'il y a de réelles attentes à propos de ce futur équipement.



Compte rendu de la réunion de TOUROTTE du 25 octobre 2017

Les participants ont été attentifs aux présentations, une majorité d'hommes, peu de jeunes étaient représentés.

Accueil.

M. LANGLET remercie les personnes présentes d'être aussi nombreuses qu'aux réunions précédentes. « Le projet continu, les scénarios présentés sont bien aboutis et restent ouverts.

Les visites de piscines ont été riches d'enseignements.

Une bonne nouvelle l'enveloppe budgétaire n'a pas baissé, ..., mauvaise nouvelle, elle n'a pas augmenté. »

LA PRESENTATION DES SCENARIOS PAR M. ALMEIDA DE LA SOCIETE D2X*

**Cette présentation est disponible sur le site internet de la CC2V.*

L'étude présente un scénario de base et trois variantes.

1. Le scénario de base comprend :
 - o 3 bassins
 - Sport : 250 m² (4 lignes d'eau)
 - Activités : 125 m² (apprentissage et activités divers)
 - Enfance : 80 m²
 - o Un local pour les clubs
 - o Une salle de musculation (préparation physique club de natation).
2. la 1^{ère} variante, comprend en plus un espace service complémentaire :
 - o Espace de bien-être, parcours santé : Sauna / hammam/ salle cardio
3. La seconde variante propose un bassin nordique (les 4 lignes d'eau sont à l'extérieur) qui a l'avantage d'être moins coûteux à la réalisation comme en entretien. Il se prête bien au site, cadre verdoyant.
 - o Il permet en outre de proposer un bassin polyvalent plus important de 200m² contre 125m² dans la solution de base.
4. La 3^{ème} variante est composée de la 2^{ème} (bassin extérieur) à laquelle s'ajoute un espace Sauna / hammam/Salle de cardio.

Les coûts sont assez homogènes entre eux mais ne génèrent pas la même fréquentation.

Les variantes 2 et 3 sur la base du bassin nordique ont le meilleur rapport coûts/exploitations/ nombre d'entrées.

M. ALMEIDA, présente les tendances pour les piscines de nouvelle génération

Les grandes tendances sont de concevoir des espaces accueillants, avec des ouvertures vers l'extérieur et vers les bassins. Place aux espaces qualitatifs qui s'animent, modulaires et conviviaux.

Les établissements s'ouvrent aux activités complémentaires (musculation, balnéothérapie, fitness,..., aqua bike), avec des offres de services complètes pour répondre autant aux besoins des sportifs que de ceux du grand public.

Les aspects échauffement, récupération sont devenus aussi importants que la pratique de la natation.

PRESENTATION DE 3 VISITES DE PISCINES PAR M. LEFEVRE

Pour se forger une appréciation, les élus ont souhaité **visiter 3 piscines « similaires »** au projet de la CC des 2 Vallées. Ces visites ont permis d'aborder des sujets aussi différents que le mode de chauffage, les caractéristiques d'un bassin extérieur, les matériaux utilisés, les différents modes de gestion d'une piscine,...

Le choix de ces visites s'est fait sur la base de la similarité des équipements, de taille de collectivité équivalente et de montant d'enveloppe budgétaire similaire mais avec des partis pris différents.

→ Piscine de Moreuil, 7M € HT (2008)

Ouverte en 2008, le bassin comporte cinq lignes d'eau.

Le parti pris des élus est, sur une zone de chalandise équivalente à celle de la CC2V, de :

- Proposer une piscine avec des espaces détente importants balnéothérapie, musculation, fitness. Des services complémentaires ayant plus de valeur commerciale.
- La création d'une société publique industrielle et commerciale de gestion de l'établissement. Le conseil d'administration est composé par les élus de la Communauté de communes.
- Un accès des scolaires et du grand public différencié ce qui permet à ces différents publics d'utiliser les installations dans une même tranche horaire. Cette gestion des espaces offre la possibilité de mixer les usages.
- Espaces très vitrés, ouvert sur l'extérieur, très lumineux,
- Un espace d'accueil convivial avec gestion différenciée pour les abonnés qui entrent directement via une carte d'accès. Les personnes non abonnées achètent un droit d'entrée à la caisse.



Réaction des participants

Serait-il possible de gérer la piscine de la CC2V comme celle de Moreuil ?

Réponse de M. LEFEVRE

- *C'est une possibilité qui est examinée par la CC2V car cette solution permet d'avoir une plus grande souplesse en termes de gestion, de fonctionnement et d'activité*
- *Les élus gardent la maîtrise.*

Qu'en est-il de la mixité des usages entre scolaires et grand public ?

Réponse de M. LEFEVRE

- *L'accès des scolaires et du grand public est différenciée ce qui permet aux deux types de public d'utiliser les installations. C'est intéressant dans la gestion des espaces et la possibilité de mixer les usages.*

Quelle est la gestion de l'accueil ?

Réponse de M. LEFEVRE

- *Le choix s'est porté sur une gestion différenciée abonné et non abonné. Les abonnés entrent directement via une carte d'accès, les non abonnés achètent leur ticket.*

→ Milly la Forêt dans l'Essonne en région parisienne 8 M€ HT (2017)

- La 1^{ère} originalité est que les bassins sont chauffés par géothermie qui permet des économies substantielles en termes de coûts d'exploitation. Le surcoût à la construction est de 200 000 € qui sont compensés par des coûts d'exploitation moins importants.
 - *M. LEFEVRE : Actuellement la CC2CV mène une étude de sol pour savoir si techniquement cette solution est transposable à Thourotte.*
- La seconde est le traitement de l'eau à l'ozone qui a pour intérêt de réduire de moitié l'utilisation du chlore (argument de poids pour les usagers allergiques).
- Un parti pris architectural très étudié, structure de décoration bois à l'extérieur comme à l'intérieur rappelant les arbres de la forêt
- Il y a une séparation entre les deux bassins (par une baie vitrée) pour permettre des pratiques différenciées avec des publics différents, scolaires, ... Cette caractéristique permet par exemple la pratique d'activités collectives bruyantes d'un côté sans perturber les usagers de l'autre bassin.
- Le coût de cette piscine est de 8 M€ HT d'investissement + auxquelles il faut ajouter les coûts induits d'études, contrôle, honoraires, etc., qui portent le montant total TTC à 12M€. *M.LEFEVRE : C'est la raison pour laquelle nous ne proposons pas un bassin de 6 lignes d'eau, les budgets sont rapidement assez élevés*

Les personnes présentes n'ont pas posé réellement de questions mais sont plutôt intervenues en apportant des précisions.

→ Agglocéane à Saint Rémi sur Avre 7.8 M€ (2013)

Le choix du partenariat public – privé a été fait par la collectivité en 2013 (le résultat est un coût plus important au final de 30% par rapport au budget initial).

C'est un équipement de taille moyenne, sur une zone de chalandise d'environ 50 000 habitants, soit plus ou moins la même situation que celle de la CC2V.

Les caractéristiques de la piscine :

- Un bassin extérieur, type nordique, 5 lignes d'eau (Le bassin extérieur avec des jeux attire jusque 900 personnes/jour en été)
- Un accès au bassin extérieur via un SAS intérieur
- Un espace de balnéothérapie
- Des vestiaires modulables
- Le « Pentaglisse » un équipement ludique qui fonctionne bien auprès des enfants. Ce type d'équipement n'était pas prévu par la CC2V, toutefois le principe du « Pentaglisse » peut être envisagé car il est ludique et ne nécessite pas de surveillance particulière.

Echanges avec les participants

Les revêtements de la piscine

M. LANGLET explique que le bassin de Saint Rémy, en béton avec liner, pose un souci d'entretien, il est même déconseillé par les gestionnaires de la piscine visitée.

Un participant, s'exprime sur la préférence qu'il porte sur l'inox dont la durée de vie est plus importante : 20 à 25 ans contre 10 pour d'autres revêtements (voir la piscine de LOCHES à côté de TOURS).

Des échanges se sont engagés autour de la technique qu'impose l'inox (aspect reflet, traitement de la lumière, de l'entretien, de durabilité, la qualité de l'inox, ...

Réponse de M. LEFEVRE : Le choix n'est pas fait, toutes les solutions seront examinées.

Les vestiaires

Le système de bracelet semble plus performant que celui à clé actuel de la piscine de THOUROTTE qui est souvent en panne.

M. Leroy intervient sur les vestiaires, suite à un « micro trottoir » réalisé le matin même auprès d'usagers de la piscine (principalement des femmes).

Nous souhaitons des vestiaires, des cabines plus nombreuses et plus grandes. Et, plus particulièrement à la demande des dames un nombre de toilettes plus important qu'actuellement.



Réponse de M. LEFEVRE :

Le principe d'organisation des vestiaires reste à étudier finement. Ces espaces doivent être fonctionnels même s'ils restent limités en nombre. Il est déjà prévu de passer de 7 à 16 cabines.

La gestion des flux au niveau des vestiaires, la planification des activités est à travailler pour permettre d'accueillir différents publics sur une même période (2 classes scolaires simultanément, scolaires et grand public,...) sans se croiser dans les vestiaires. Il faut que ces vestiaires soient modulables.

Les lignes d'eau

Participants : Le Club de natation aborde le sujet du nombre de ligne d'eau : « les piscines que vous avez visitées ont 5 ou 6 lignes d'eau. A Thourotte, il y aura combien de ligne d'eau ? »

Réponse de M. LEFEVRE, le scénario de base comprend 4 lignes d'eau, retenu en 1ère discussion avec les élus. Ce bassin de 4 lignes d'eau est adossé à un bassin d'apprentissage de 2 ou 3 lignes d'eau selon que le bassin de natation est à l'intérieur ou à l'extérieur.

Participants : Si on reste sur un bassin de 4 couloirs même avec balnéothérapie et les autres services, cela reste une piscine de 4 couloirs. 5 couloirs permettent d'accueillir plus de monde (4 pour le club et 1 pour le grand public). Ces 5 lignes pourraient être transformées en 6 lignes lors d'affluence importante.

Réponse de M. LEFEVRE : cet exemple a été testé, l'investissement dépasse les 8M d'€ ce qui est un montant trop important pour la CC2V

Bassin intérieur, bassin extérieur

Participants : Club de plongée de Thourotte (Jean-Yves SWIDERSKI Président)

- Quel sera la profondeur du bassin ?
3m50 ?
« Très bien pour la plongée »
- Quant à la salle avec un compresseur et une salle de rangement de notre matériel ?
« Si elles sont prévues c'est parfait pour nous »
- Quant au bassin extérieur et son utilisation en hiver ?
La question de la pratique de la plongée se pose dans la configuration « bassin extérieur ».
« Je me vois mal équiper quelqu'un sur le bord de la piscine par -10° » Il s'agit notamment de la phase d'équipement des plongeurs et de leur assistance. »
Est-ce que cette phase peut se faire ou non à l'intérieur ?



Réponse de M. LEFEVRE et M. LANGLET : Cette question est à étudier. Il sera sans doute possible de gagner le bassin extérieur via le SAS.

- Nous avons demandé une salle de réunion pour les clubs ?

Réponse de M. ALMEIDA : La solution proposée est une salle décloisonnable (environ 30 m²) jouxtant l'accueil pour à la fois agrandir l'accueil lors de manifestation et permettre aux clubs de se réunir.

La visite de la piscine de Gouvieux (équipée d'un bassin extérieur)

M. LANGLET indique qu'avec deux techniciens de la CC2V, il a visité la piscine de Gouvieux, un lundi soir et ce jour-là, il pleuvait. La fréquentation était d'environ 40 personnes. 15 personnes pratiquaient la natation (des longueurs) dans le bassin extérieur de 4 lignes et 25 personnes à l'intérieur et, plutôt des familles avec enfants étaient dans le bassin d'apprentissage.

La température du bassin extérieur est de 27°.

L'intérêt du bassin extérieur est qu'il est moins énergivore, il y a moins de volume d'air à traiter, même s'il consomme un peu plus de chauffage pour l'eau du bassin extérieur. Il faut investir dans une couverture amovible du bassin (bâche).

Le club acquiesce, les nageurs préfèrent nager en extérieur même en hiver.

Participants : Comment se fait l'accès au bassin ?

Réponse de M. LANGLET : Par un SAS réglementaire de 1m20 ou 1m50 de large pour 1m10 de profondeur qui permet d'accéder au bassin extérieur.

Echanges sur l'espace musculation

Participants : Frédéric ENGELEN Président du club de natation pose la question de l'utilité de la salle de musculation (par ailleurs demandée lors des échanges de concertation pour permettre l'échauffement des membres du/des clubs.). Il précise également qu'au besoin on peut réaliser la salle de musculation plus tard.

Réponse de M. LEFEVRE :

- *C'est aussi un besoin qui peut être mutualisé avec les besoins exprimés des autres usagers de la piscine*
- *Aujourd'hui l'orientation que donne la CC2V reste avant tout la réalisation d'une piscine pour l'apprentissage et la pratique de la natation, tout en se donnant la possibilité de satisfaire d'autres enjeux pour d'autres publics que celui des clubs et des scolaires.*

Participants : Le nombre de pratiquants, le public de nageurs est multiplié par 4 ou 5 depuis quelques années, il n'y a plus assez de place. Si on reste sur 4 lignes cela ne change rien à la situation actuelle.

Il semblerait que vous alliez plus vers une piscine de loisir. Qu'en est-il de l'apprentissage des jeunes enfants à la natation, aux 4 nages ?

Réponse de M. LEFEVRE :

- *Le bassin d'apprentissage est une réponse aux besoins en séparant les activités et donc les publics.*
- *L'apprentissage est et reste un objectif prioritaire.*
- *La compétition n'est pas un objectif de service public*
- *La question qui reste à décider est : Souhaite-t-on introduire de nouvelles activités, services complémentaires à la natation et qui vont bénéficier à tous ?*
- *Les services évoqués correspondent à d'autres besoins que la « seule » natation.*

Participants : M. Frédéric ENGELEN stipule qu'augmenter le volume du bassin c'est aussi accueillir plus de nageurs pour la 5^{ème} ligne, on peut différer la réalisation de la salle de musculation ?

Réponse de M. LEFEVRE :

- *Le scénario de base c'est 50m² de salle connexe aux bassins.*
- *Reculer la construction de la salle de musculation, est bien-sûr possible, mais il faut savoir que l'investissement d'une salle sèche est minime au regard d'une ligne d'eau supplémentaire.*
- *Avoir 2 ou 3 lignes d'eau dans le bassin d'apprentissage règle-t-il le problème du club et des personnes qui viennent faire des longueurs ?*

Participants : La variante 2 avec un bassin nordique est la moins chère et pourquoi pas une 5^{ème} ligne d'eau,

Quel est le prix d'un toboggan ?

Combien de personnes seront intéressées par les autres services ?

Réponse de M. ALMEIDA

- Aujourd'hui le « parent pauvre » de la piscine de Thourotte dans sa configuration actuelle est le grand public. Il ne bénéficie de très peu de plages horaires. L'objectif des scénarios proposés est de faire en sorte d'avoir une amplitude multipliée par deux et d'apporter une réponse équilibrée entre les besoins en ligne d'eau et les équipements utilisés par les différents types de publics.
- On peut également raisonner en volume de temps utilisé par les différents publics

Participants : Une participante souhaite s'exprimer sur le projet : « Ce qui est positif, c'est les différents bassins avec une séparation nageurs et activités avec enfants »

LES COÛTS AU CENTRE DES ECHANGES.

Entre un investissement forcément limité et des coûts d'exploitation au quotidien qu'il faut équilibrer au mieux !

Le projet proposé aujourd'hui c'est un doublement de l'offre de service avec un bassin d'apprentissage et des services complémentaires qui sont nécessaires à la viabilité du projet dans le temps.

Aujourd'hui, le contexte budgétaire est contraint. Les subventions ont beaucoup baissé, la CC2V compte sur un montant maximum d'1 M€, alors qu'il y a encore quelques années le montant de la subvention pouvait atteindre jusque 50% pour des piscines similaires.

Sur 20 ans, le coût d'exploitation est encore plus important que le montant d'investissement. Le territoire n'a plus de dotation de l'état. Les recettes de fonctionnement « fondent comme neige au soleil ». La collectivité doit prendre en considération l'autre variable qu'est le coût d'exploitation et attirer plus de tout public dans l'établissement. C'est une variable d'ajustement qui s'avère être importante.

Exemples de déficits : Milly 400 000€, Saint Rémy 350 000 € quant à Thourotte pour la piscine actuelle de 4 lignes, le déficit d'exploitation est de 290 000 €.

Il s'agit pour la CC2V de réduire au maximum ce déficit tout en rendant le meilleur service possible à l'ensemble des ressortissants de la collectivité.

Conclusion par M. LEFEVRE

- Intérêt général pour le bassin d'apprentissage et le développement des activités connexes
- Questionnement sur le bassin extérieur usages/solutions à étudier
- Aujourd'hui il y a une vraie demande du club de natation de disposer d'une 5ème ligne (pour transformer le bassin en 6 lignes lors des jours d'affluence)

La suite du projet :

- D'ici décembre la Société D2X proposera aux élus de la CC2V de nouveaux scénarios sur la base des objectifs initiaux, des remarques formulées lors de cette phase de concertation et des capacités financières de la collectivité,
- Les élus voteront en faveur du scénario qui sera finalement retenu, lors d'une réunion communautaire,
- Une seconde phase de concertation/dialogue sera amorcée avec l'ensemble des usagers et habitants pour préciser, qualifier les caractéristiques de services, d'usages, d'horaires, ...



De nombreuses interventions de la part des participants



Les scénarios présentés sont détaillés et chiffrés par M LANGLET et M LEFEVRE



Les échanges se poursuivent au-delà de la réunion